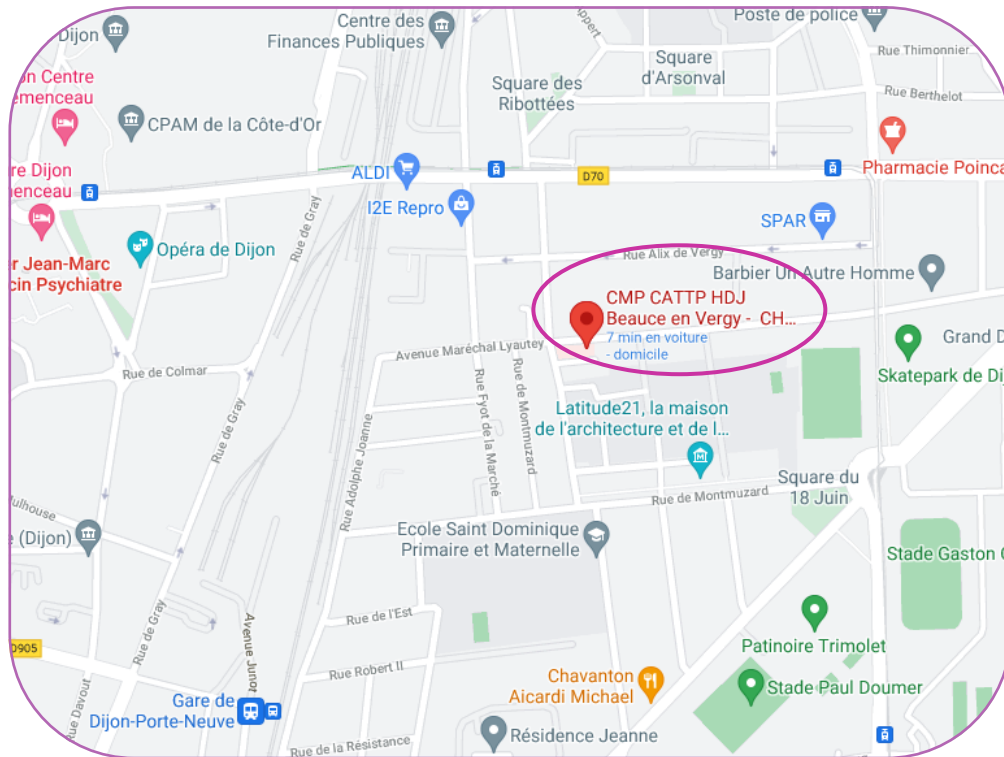


LE PLAN D'ACCÈS

30 avenue Mal Lyautey - 21000 Dijon



En autobus : prendre la ligne CO – arrêt « D'Alembert ».



En autobus : prendre la ligne 3 – arrêt « Montmuzard ».



Par le tram : Tram T 1, arrêt « Poincaré ».

HDJ/CATTp BEAUCE EN VERGY

30 avenue Mal Lyautey - 21000 Dijon

L'Hôpital de Jour (HDJ) / Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTp) est un espace de soins dépendant du Centre Hospitalier La Chartreuse. Il fait parti de l'intersecteur des personnes âgées (ISPA), rattaché au Pôle intra hospitalier de l'établissement. Il accueille des personnes dijonnaises de plus de 65 ans.



Secrétariat : 03 80 78 96 90

Infirmière : 03 80 78 96 96

Du lundi au vendredi, de 10h à 16h30

MISSIONS

L'HDJ / CATTTP est un lieu de soins proposant un temps de prise en charge à la journée ou à temps partiel. C'est un service public.

OBJECTIFS

- Proposer une prise en charge globale autour d'un projet de soins individualisé
- Permettre la stabilisation et l'amélioration de l'état psychique
- Éviter l'isolement social dans certaines situations
- Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile ou en EHPAD
- Prévenir l'hospitalisation ou la ré-hospitalisation

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Élaboration et suivi du projet de soin individualisé
- Consultation avec le médecin psychiatre référent
- Prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire : entretien, accueil, accompagnement, visites à domicile ponctuelles, médiations thérapeutiques individuelles ou de groupes, réévaluation régulière du projet de soins individualisé et de la prise en charge en HDJ ou en CATTTP
- Sorties et séjours thérapeutiques
- Travail de partenariat et coordination avec les différents partenaires sociaux, services d'aide à domicile, médecins généralistes, infirmiers libéraux, services de tutelles, familles, EHPAD etc...
- Soutien relationnel aux proches et famille

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les personnes sont accueillies du lundi au vendredi à la journée ou pour un accueil thérapeutique à temps partiel.

L'ORIENTATION, LA PRESCRIPTION

La prise en charge est réalisée sur prescription médicale d'un psychiatre de la structure.

Le patient peut être orienté par un psychiatre du CHLC ou par un médecin extérieur.

Une rencontre avec l'équipe infirmière, permet ensuite de préciser le fonctionnement de l'HDJ /CATTTP et de présenter l'organisation de la prise en charge en fonction du projet de soin.

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Médecins psychiatres
- Psychologue
- Cadre de santé
- Infirmiers
- Ergothérapeute
- Assistante médico-administratif (AMA)
- Agent des services hospitaliers